

**Délibération n°2022/28**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 715-2 ;  
Vu les statuts et le règlement intérieur, en vigueur de l'établissement.

**Objet : Tarifications diverses Conférence internationale IHM'23**

Le Conseil d'Administration de l'UTT approuve, pour la conférence international IHM'23, le lancement de l'appel à sponsors avec la grille tarifaire suivante :

- Pack Exposition : 3000€ TTC
- Pack Formation : 2500€ TTC

Partenariat à la carte : de 500 à 2450€ TTC

**Résultat du vote :**

Nombre de membres : 23  
Présents : 13  
Pouvoirs : 9

Pour : 22  
Contre : 0  
Abstention : 0

  
Ronan STEPHAN

Troyes, le 08 juillet 2022  
Le président du conseil d'administration

Publié sur le site internet de l'UTT le : 11/07/2022

Transmis à Mme la Rectrice, chancelière des universités le : 11/07/2022